

L'aide à la création d'entreprises a-t-elle un impact sur leur survie ? Une évaluation pour quatre cohortes d'entreprises créées par des chômeurs en France *

Dominique Redor

Question clé

L'aide à la création d'entreprise, en particulier par les chômeurs, est devenue un élément à part entière des politiques actives de l'emploi dans l'Union européenne, et dans les pays de l'OCDE. Ces aides publiques atteignent-elles leur objectif, qui est de favoriser le développement de nouvelles entreprises, et de permettre aux chômeurs et aux bénéficiaires de revenus sociaux de créer leur propre emploi ? Notre étude évalue l'effet de l'Accre (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises) sur la survie à cinq ans des nouvelles entreprises.

Méthodologie

L'étude porte sur quatre cohortes d'entreprises de l'enquête *Sine* (Système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'Insee, nées en 1994, 1998, 2002 et 2006. Elle s'appuie sur l'estimation économétrique conjointe d'une équation de survie des entreprises et d'une équation d'attribution de l'Accre.

Principaux résultats

Les données descriptives font apparaître un effet positif de l'Accre sur la survie à 5 ans pour les quatre cohortes d'entreprises créées par des chômeurs, ou des inactifs, au moment de la création.

Toutefois, l'estimation du modèle met en évidence :

- un effet de sélection des bénéficiaires de l'Accre. Il peut provenir du processus administratif d'attribution de l'aide durant les années considérées, susceptible de conduire à choisir les projets offrant les meilleures perspectives économiques. Il peut aussi refléter une auto-sélection des créateurs : ce sont les mieux informés et les plus aptes à bâtir un projet entrepreneurial qui demandent à bénéficier de l'Accre ;
- une fois cet effet contrôlé, la probabilité de survie à 5 ans des entreprises dont les créateurs ont été aidés par l'Accre, n'apparaît pas supérieure à celles dont les créateurs n'ont pas reçu l'aide.

Effet moyen de l'attribution de l'Accre et de certaines caractéristiques des entrepreneurs et de leur entreprise, sur la probabilité de survie à cinq ans, après prise en compte de l'effet de sélection des bénéficiaires

Être bénéficiaire de l'Accre	Effet nul
Avoir des moyens financiers élevés au départ	Effet positif
Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur	Effet nul
Entreprises fondées sous forme de société plutôt qu'en nom personnel	Effet positif

Source : Insee, enquêtes *Sine*, cohortes 1994, 1998, 2002, 2006. Estimations de l'auteur.

Principaux messages

Ce résultat d'un impact nul sur la survie des nouvelles entreprises est d'autant plus remarquable que le dispositif de l'Accre a varié au cours de la période étudiée : moindre générosité des aides en 1998 par rapport à 1994, puis élargissement de la population éligible à partir de 2002. Au cours des années suivantes, les conditions d'attribution de l'Accre par l'administration ont été très fortement assouplies (2007), puis le statut des auto-entrepreneurs, également éligibles à l'Accre lorsqu'ils sont chômeurs ou inactifs, a été créé en 2008. Ce contexte institutionnel transformé justifierait de nouvelles évaluations. Par ailleurs, cette absence d'efficacité du dispositif sur la survie des entreprises ne doit cependant pas cacher un probable impact positif sur l'employabilité des personnes initialement éloignées du marché du travail qui ont créé leur entreprise.